

Festival Zéro Déchet



CHARTRE ENVIRONNEMENTALE
2021 EDITION

LE FESTIVAL ZÉRO DÉCHET EST UN PROJET PRÉSENTÉ PAR

Association
québécoise

ZÉRO 
DÉCHET

LA CHARTE DU FESTIVAL ZÉRO DÉCHET

L'équipe du Festival peut vous apporter du soutien pour adapter vos pratiques au respect de notre charte, n'hésitez pas à nous contacter.

JE M'ENGAGE À RÉDUIRE MON IMPACT ENVIRONNEMENTAL.

Nous souhaitons que nos exposants et fournisseurs veillent à générer le moins de déchets possible lors de la production de leur marchandise, leur transport et leur service.

JE CONSENS À LIMITER MA POLLUTION NUMÉRIQUE AVANT ET PENDANT LE FESTIVAL.

Exemple : nettoyer sa boîte courriel ou éteindre sa webcam lorsque ce n'est pas nécessaire. De plus le festival s'engage à compenser les GES émis par sa pollution numérique lors du festival. Voir nos conseils ci-dessous.

JE CONSENS À TENDRE VERS LES 5R

L'exposant ou fournisseur s'entend à suivre la logique du « refuser, réduire, réutiliser, recycler et composter » et donc à réduire au maximum les produits et déchets qu'il générera sur les lieux.

JE FAVORISE DES TRANSPORTS ÉCORESPONSABLES POUR LA LIVRAISON DE MES PRODUITS.

L'exposant ou fournisseur offrira des modes de livraison responsables (vélo par exemple) pour la livraison de ses marchandises ou compensera ses gaz à effet de serre*, dans la mesure du possible. Si vous utilisez des véhicules, nous vous invitons à vous tourner vers des véhicules électriques et/ou à grouper vos livraisons avec d'autres exposants.

LA CHARTE DU FESTIVAL ZÉRO DÉCHET

L'équipe du Festival peut vous apporter du soutien pour adapter vos pratiques au respect de notre charte, n'hésitez pas à nous contacter.

JE RÉDUIS MA PRODUCTION ET/OU CONSOMMATION D'EMBALLAGES.

L'exposant s'engage à utiliser des emballages écoresponsables. Nous vous recommandons d'abord les solutions durables (penser à la consigne) avant d'envisager le report vers des contenants compostables à l'exemption du plastique compostable*.

Cette notion s'applique également aux concessions alimentaires et exposants alimentaires qui doivent proposer leurs aliments en vrac notamment pour faire goûter les produits aux festivaliers. Soit en fournissant des contenants/ustensiles réutilisables soit en acceptant ceux des participants.

*[lien vidéo explicative](#) ou lien vers notre article de blog ?

J'ADAPTE MES SUPPORTS DE COMMUNICATION.

Dans le but de réduire les déchets papier, l'exposant ou fournisseur adaptera ses outils de communication, en privilégiant les supports numériques. Il évitera le recours à des dépliants ou en produira des quantités limitées, sur un support compostable ou recyclable.

JE PRIVILÉGIE AU MAXIMUM LES PRODUITS BIOLOGIQUES, LOCAUX ET OPTIONS VÉGÉTALIENNES.

Afin d'offrir à nos festivaliers des produits qui respectent l'environnement, nous nous engageons à privilégier des prestataires qui offrent au maximum des produits biologiques ou issus d'une agriculture durable.

*Vous pouvez compenser vos déplacements ou pollutions numériques en allant sur [carbon.boréal](#) ou autres sites similaires.

*Vous pouvez compenser vos déplacements ou pollution numérique en allant sur [planetair.ca](#) ou autres sites similaires.

Les règles du MAPAQ

L'équipe du Festival peut vous apporter du soutien pour adapter vos pratiques au respect de notre charte, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour éviter la contamination des aliments préparés, ou servis dans les contenants appartenant aux consommateurs, le Festival recommande à tout exposant ou fournisseur offrant un service alimentaire de respecter les pratiques d'hygiène du MAPAQ ci-dessous :

- exiger que le festivalier présente des contenants propres : l'exposant doit vérifier l'état de propreté des contenants avant de servir le client. L'exposant doit refuser le service dans des contenants sales.
- éviter le contact entre les contenants et les surfaces de préparation ou de service d'aliments : les contenants doivent être remplis dès leur réception.
- s'assurer que les contenants apportés par le consommateur n'entrent pas en contact direct avec des aliments en cours de préparation ni avec le matériel de préparation : les contenants ne doivent entrer en contact qu'avec les outils de service (louches, cuillères, spatules, pelles, pinces, etc.).
- les manipulateurs d'aliments qui entrent en contact avec les contenants apportés par le consommateur doivent se laver les mains fréquemment.

L'exploitant qui prétend assurer l'absence d'allergènes dans les aliments qu'il prépare ou qu'il sert ne pourra pas exercer cette activité.

Source : circuitzerodechet.com

Pourquoi limiter ma consommation numérique ?

1/2 des GES produits par internet provient de l'utilisateur. L'autre 1/2 est divisé entre le réseau et les centres de données

La vidéoconférence utilise énormément de bande passante

Allumer sa vidéo lors d'une conférence consomme 1000 fois plus que la vidéo fermée

1 minute de vidéoconférence = 16g de CO2

1 minute d'appel ou 1 message texte = 0.01g de CO2 (100 fois moins qu'un courriel)

30 courriels supprimés équivalent à 24h d'énergie d'une ampoule à basse consommation

1 courriel de taille normale = 4g de CO2 équivalent

Courriel avec pièce jointe = 19g (1 Mo) et 126g (10 Mo)

Requête via un moteur de recherche = 5 kg éq. CO2/an

Comment limiter ma pollution numérique* ?

Lors des réunions avec vos équipes

Favoriser les appels téléphoniques ou messages textes lorsque possible cas échéant fermer sa caméra un maximum.*

*appliquer dans la mesure du possible ne doivent pas affecter le moral ou la cohésion d'équipe.

Concernant l'utilisation des courriels

- 1- Privilégier les messages texte
- 2- Supprimer régulièrement ses courriels
- 3- Utiliser un cleaner de boîte courriel (Cleanfox)
- 4- Diminuer le poids du courriel (pièce jointe photo)
- 5- Utiliser des liens vers le serveur de l'entreprise au lieu des pièces jointes
- 6- Ajouter un message de sensibilisation dans sa signature
- 7- Privilégier l'archivage sur disque dur

Comment limiter ma pollution numérique* ?

La navigation sur internet

- 1- Taper directement l'adresse d'un site plutôt que procéder à une requête via un moteur de recherche
- 2- Utiliser des moteurs de recherche écoresponsables (Ecosia ou Lilo)
- 3- Ne pas multiplier les fenêtres ouvertes

Compenser ses émissions

- 1- Estimer les GES émis et verser à un organisme pour compenser

La navigation sur internet

- 1- Éteindre ses ordinateurs
- 2- Activer son mode veille

NOUS CONTACTER

Pour toute question ou complément d'information, n'hésitez pas à nous écrire!



Ana Bohuon
Responsable du Festival Zéro Déchet
ana.bohuon@aqzd.ca
(514)-778-2842



Cléo Ghnassia
Chargée de projet Festival Zéro Déchet
cleo.ghnassia@aqzd.ca
(514) 430-5732

**Au plaisir de travailler avec vous pour
cette cinquième édition du Festival Zéro Déchet !**

Votre signature
